



Demande de dérogation scolaire
pour l'inscription d'un enfant
domicilié hors Parçay-Meslay
Année scolaire ____ / ____

A remplir par les parents :

Coordonnées de **l'enfant** (un imprimé doit être établi par enfant) :

NOM : Prénom : Né(e) le :

Responsable légal de l'enfant :

NOM : Prénom : N° tél. :

Adresse :

Ecole où devrait être scolarisé l'enfant dans sa **commune de résidence** :

.....

Ecole demandée à Parçay-Meslay* :

Ecole Elémentaire - Préciser la classe :

Ecole Maternelle - Préciser la section :

Motifs de cette demande* : Selon les termes de l'article 23, 5^{ème} alinéa de la loi n°83.663 du 22/7/1983 modifiée et du décret d'application n°86.425 du 12/3/1986.

Activité professionnelle des deux parents. Lorsque la commune de résidence n'assure pas la restauration et la garde des enfants ou l'une des deux prestations (Joindre les attestations des employeurs précisant la nature de l'activité professionnelle et l'adresse de l'employeur au titre de la présente année scolaire)

Etat de santé de l'enfant nécessitant une hospitalisation fréquente ou des soins réguliers et prolongés (joindre une attestation établie par le médecin de la santé scolaire, ou par un médecin agréé)

Inscription simultanée d'un frère ou d'une sœur dans une école de Parçay-Meslay pour l'un des motifs ci-dessus énoncés ou en cas d'absence de capacité d'accueil de la commune de résidence

Présence d'un frère ou d'une sœur dans une école maternelle ou élémentaire de Parçay-Meslay, en cours de scolarité (joindre un certificat de scolarité)

Autres :

.....
.....
.....

Fait à, le

Signature du responsable légal de l'enfant,

* Cocher la case correspondante

A remplir par le Maire de la Commune de résidence* :

Commune sans école ou sans capacité d'accueil scolaire suffisante

J'atteste que la Commune de n'a pas une capacité d'accueil scolaire suffisante pour recevoir l'enfant désigné en page 1, et je prends acte de l'obligation, pour ladite commune, de participer aux charges supportées par la commune de Parçay-Meslay au titre de cet enfant, dans les conditions définies en page 2 du présent document.

Commune ayant une capacité scolaire suffisante mais qui n'assure pas la restauration et/ou la garde des enfants

Je prends acte de l'obligation, pour la commune de résidence, de participer aux charges supportées par la commune de Parçay-Meslay au titre de cet enfant, dans les conditions définies en page 2 du présent document.

Commune ayant une capacité d'accueil scolaire et périscolaire (restauration et garderie) suffisante *:

- Accord** - pour l'inscription de l'enfant désigné dans une école de Parçay-Meslay dans l'hypothèse où cet enfant correspond aux **autres cas de dérogation prévus par la loi et énoncés en page 1.**
- Refus**

- Accord** - pour l'inscription de l'enfant désigné dans une école de Parçay-Meslay, **au regard des motifs invoqués par la famille en page 1 (non prévus par la loi).**
- Refus**

En conséquence de cet accord, je prends acte de l'obligation, pour la commune de résidence, de participer aux charges supportées par la commune de Parçay-Meslay au titre de cet enfant, dans les conditions définies en page 2 du présent document.

* Cocher la case correspondante

Engagement de la commune de résidence

Pour les cas ci-dessus énoncés (si accord) et dans le cadre des accords de réciprocité, la commune de résidence accepte de participer aux charges supportées par la commune de Parçay-Meslay.

Conformément à la législation en vigueur et en vertu des délibérations concordantes des deux communes concernées, cette participation sera due en totalité.

J'ai pris acte que les montants de participation pour l'année scolaire **2021 / 2022** sont de 551 € par élève en Élémentaire et de 921 € par élève en Maternelle et qu'ils sont susceptibles d'être réactualisés annuellement.

Fait à, le.....

Signature du Maire et cachet,

Avis obligatoire du Directeur de l'Ecole de Parçay-Meslay :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à, le.....

Signature du Directeur et cachet de l'école,

Avis du Maire de la commune d'accueil :

Je soussigné, Bruno FENET, Maire de la Commune de Parçay-Meslay, émet un avis

Favorable

Défavorable

à la scolarisation de l'enfant sur la commune de Parçay-Meslay.

Fait à, le.....

Signature du Maire et cachet,